



La mairie de Saint-Juéry recrute

UN ANIMATEUR DE LA VIE SOCIALE (F/H)

EN CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

Devenez animateur de la vie sociale et donnez du sens à votre engagement (F/H).

rejoignez une équipe engagée, dynamique et à l'écoute, pour créer du lien entre les habitants, faire vivre des projets collectifs et contribuer activement au bien-être et à la cohésion sociale du territoire.

DÉTAIL DE L'OFFRE

- Poste de catégorie : B
- Filière : **Animation**
- Ouvert aux fonctionnaires et contractuels de droit public

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Horaires variables incluant soirées, vacances scolaires et certains week-ends.
- Temps de préparation et de coordination inclus dans le temps de travail.
- Poste basé au centre social, déplacements possibles sur le territoire communal.
- Poste à temps complet (37 heures hebdo avec 12 jours de RTT)

POUR POSTULER OU S'INFORMER

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre d'accompagnement) **avant le 8 juin 2026 à**

Monsieur le Maire

Mairie de Saint-Juéry
Place de la mairie - 81160 SAINT-JUERY
recrutement@grand-albigeois.fr

PROFIL RECHERCHÉ

Qualifications

- Diplôme requis : BPJEPS, DEJEPS Animation sociale / Loisirs tous publics ou équivalent (BAPAAT + expérience acceptée)
- Permis B indispensable

AVANTAGES

- Possibilité d'adhérer au CNAS (participation événements familiaux, aides culturelles et sportives, tarifs réduits sur les billetteries...)
- Compte épargne temps
- Participation à la prévoyance (labellisées Fonction Publique Territoriale)

CONTACT

Madame Clémence ARMAND,
Directrice du Centre Social et Culturel

Tél. : 05 63 76 07 01



Processus
de recrutement

Clôture
de l'offre



Jour 2 :
accusé réception



À partir du jour 9 :
réponse aux candidats

La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention. Conformément à la réglementation, tous nos postes sont ouverts au recrutement de travailleurs en situation de handicap.

Conformément aux dispositions du Règlement Général de Protection des Données du 25 mai 2018, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de communication, de rectification, d'actualisation et de suppression des données personnelles vous concernant.



ANIMATEUR DE LA VIE SOCIALE (F/H) CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

DÉFINITION DU MÉTIER OU DE LA FONCTION

L'animateur social conçoit, met en œuvre et coordonne des actions collectives répondant aux besoins des habitants.

MISSIONS – ACTIVITÉS

Animation de la vie sociale et culturelle

- Favoriser la participation des habitants à la vie du territoire
- Concevoir et mettre en place des projets socioculturels (actions intergénérationnelles, citoyennes, culturelles)
- Animation du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) en lien avec la référente familles
- Accompagner les initiatives locales et les dynamiques collectives
- Développer le lien social et la mixité des publics
- Participer à la veille sociale et à l'analyse des besoins du territoire

Gestion et participation à la vie de la structure

- Participer à la vie d'équipe et à la communication globale du centre social et culturel
- Contribuer à la recherche de financements (subventions, appels à projets, partenariats)
- Participer aux instances de concertation et de pilotage
- Évaluer les actions mises en œuvre et produire les bilans qualitatifs et quantitatifs

RESSOURCES OU COMPETENCES REQUISES

Savoir et Savoir-faire

- Connaissance des concepts de « participation des habitants » et « d'aller vers »,
- Connaissance des enjeux et du fonctionnement d'un centre social et culturel,
- Connaissance des publics,
- Connaissance affinée du champ de compétences des partenaires sociaux et de l'animation,
- Méthodologie de projet,
- Très bonnes capacités de communication, d'écoute et de médiation,
- Connaissance des publics et des outils de participation,
- Maîtrise des techniques d'animation de groupe, en particulier avec des publics fragilisés,
- Capacité à impulser les réflexions autour de nouveaux projets,
- Capacité à développer des partenariats et entretenir le réseau,
- Faculté à mobiliser et à fédérer,
- Maîtrise de l'outil informatique et compétences rédactionnelles,
- Aptitude au travail en équipe et en partenariat.

Savoir-être

- Écoute active et empathie,
- Adaptabilité et réactivité,
- Polyvalence et autonomie,
- Neutralité, discrétion, confidentialité.

PROFIL – FORMATION – EXPÉRIENCE

- Diplôme requis : BPJEPS, DEJEPS Animation sociale / Loisirs tous publics ou équivalent (BAPAAT + expérience acceptée).
- Permis B indispensable.

CATÉGORIE STATUTAIRE

- Poste de catégorie : B
- Filière : animation

CONDITIONS OU CONTRAINTES PARTICULIÈRES D'EXERCICE DU POSTE

- Horaires variables incluant soirées, vacances scolaires et certains week-ends
- Temps de préparation et de coordination inclus dans le temps de travail
- Poste basé au centre social, déplacements possibles sur le territoire communal
- Poste à temps complet (37 heures hebdo avec 12 jours de RTT)